

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 12 juin 2023 à 8 heures 00.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. AVIS DE CONVOCATION

3. CONSEIL MUNICIPAL

3.1. Changement de date séance ordinaire du 7 août 2023

4. URBANISME

4.1. Recommandation suite séance régulière du CCU du 16 mai

4.1.1. PIIA accepté

4.1.1.1 48, rue Turin

5. TRANSPORT

5.1. Attribution du contrat - Travaux de réfection de l'avenue Royale

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Ferréol-les-neiges
Le 9 juin 2023

Avis numéro : 2023-166

Martin Leith
Greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martin Leith, greffier trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)
8. Site internet de la municipalité

Le 9 juin 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 9 juin 2023.



Martin Leith
Greffier trésorier